

AU TEMPS PASSE

UN METEOROLOGISTE HEROS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE JACQUES RAVET (1905 - 1983)

Il y a dix ans, le 5 décembre, s'éteignait, après une douloureuse maladie, l'ingénieur général de la météorologie Jacques RAVET, Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1939-1945 avec étoile de Vermeil (3 citations), Rosette de la Résistance, Médailles commémoratives des campagnes de Lybie, Tunisie, Italie et France. Distinguish Member of the British Empire, condamné à mort par le régime de Vichy.

Ce préambule montre à l'évidence qu'il ne serait pas possible de parler de Jacques RAVET sans évoquer des événements faisant partie de l'histoire de notre pays. Certains seront donc très succinctement rappelés, sans aucune prétention à faire œuvre d'historien et d'aucuns pourront juger les raccourcis trop brutaux.

Né à Paris, le 2 décembre 1905, il obtient sa licence ès-sciences à Paris et effectue son service militaire dans l'artillerie. Démobilisé fin 1928 avec le grade de lieutenant de réserve, il entre comme ingénieur chez Philips S.A., mais quitte bientôt cette société pour la Météorologie en Janvier 1931.



Le commandant Jacques RAVET à l'époque des campagnes d'Afrique

Affecté immédiatement comme chef du service météorologique des Etablissements Français d'Océanie (la Polynésie actuelle), il va pouvoir d'emblée faire preuve des talents d'organisateur dont il ne se répartira plus, car presque tout est à faire dans ce vaste territoire océanique. S'insurgeant contre la modestie des crédits qui lui sont attribués dans le cadre du budget de la Colonie, peu enclin aux mondanités de la vie tahitienne, ses relations ne sont pas toujours au beau fixe avec le gouverneur. Il sera pourtant réaffecté à Tahiti en 1937 à l'issue de son premier congé de fin de séjour.

En 1940, mobilisé sur place comme tous les métropolitains, il est adjoint au Commandant d'Armes et commande la batterie de côté de Papeete. Si l'annonce de l'armistice sembla d'abord provoquer à Tahiti l'unanimité dans le refus de cette humiliation (le lieutenant RAVET avait pris la tête d'une manifestation des Chefs coutumiers et des Anciens Combattants), cela ne dura pas. Seuls, les Polynésiens et une petite poignée de Français persistèrent dans cet état d'esprit. En particulier, le lieutenant RAVET fut le seul officier de réserve à refuser la démobilisation prescrite par Vichy.

Sur action du petit groupe précité, et après référendum auprès de toute la population, le 2 septembre 1940, le gouverneur était contraint pacifiquement d'abandonner ses fonctions et les Etablissements Français d'Océanie se ralliaient à la France Libre. Un gouvernement provisoire était constitué, le lieutenant RAVET ayant pour mission de consolider la situation dans l'armée de terre et d'empêcher tout contre mouvement vichyste.

La situation ayant été régularisée par les autorités de la France Libre, c'est finalement un jeune médecin militaire qui est nommé gouverneur. Se tenant à l'écart de la politique en se cantonnant dans les problèmes de défense, le lieutenant RAVET deviendra commandant d'armes de la garnison, commandant de la Défense dans les Etablissements Français d'Océanie et chef des services des travaux publics et de la météorologie. Tout en terminant l'aménagement du port de Papeete, la construction de hangars à coprah et de ponts, il enrôlera et entraînera les deux groupes de 300 volontaires et les 60 artilleurs du Corps Expéditionnaire de Tahiti, corps qui rejoindra à Nouméa le Bataillon du Pacifique.

Mais entre temps, dans ce petit univers isolé, les jalousies et les passions s'exacerbent, les partisans de Vichy s'activent, les intérêts contradictoires et les clans s'affrontent. Les incidents se multiplient malgré les tentatives d'apaisement du commandant d'armes. Les rumeurs courent au point que, vue de Londres, la situation paraît justifier l'envoi d'un gouverneur général muni de pouvoirs spéciaux.

Mais, par ses susceptibilités, ses maladresses, son mauvais choix dans ses conseillers, ce dernier n'éclaircira pas la situation dans le territoire. Conforté dans ses préventions par le peu d'expérience du jeune gouverneur, croyant à des complots dirigés contre sa personne, il perd son sang-froid et met en état d'arrestation l'équipe dirigeante. Après un simulacre de «tribunal d'honneur» où «douze balles dans la peau» sont promises aux intéressés, ces derniers sont déportés à Moorea, dans des conditions matérielles et d'hygiène lamentables.

Cette détention durera plus de trois mois, au terme desquels les intéressés furent rétablis dans leurs grades et la totalité de leurs fonctions à la suite des conclusions d'une commission d'enquête qui préconisa d'ailleurs la mise à la retraite du gouverneur général.

Reprenant sa tâche, le capitaine Ravet, devenu commandant d'armes, put alors mener à bien l'entraînement du corps

expéditionnaire ainsi que, les moyens de transport ayant été trouvés, son acheminement vers la Syrie, via Nouméa. Il demande alors à rejoindre le bataillon du Pacifique en route pour le théâtre d'opérations et quitte Tahiti en octobre 41 pour Port-Saïd. Il arrive fin décembre à Damas où lui est confié le commandement du parc d'artillerie de la première brigade de la 1ère DFL qui va combattre sous les ordres du général Koenig aux côtés des troupes anglaises du Western Desert.

Entre temps, il était révoqué par Vichy en décembre 1940, déchu de la nationalité française en octobre 1941, villipendé par l'hebdomadaire Gringoire, voyait sa maison de Gagny mise sous séquestre, était condamné à mort par contumace par le tribunal militaire permanent de Saïgon le 30 mars 1942.

Désormais, le parcours de Jacques RAVET se confond pendant les trois années à venir avec celui du Bataillon du Pacifique. Rappelons-en brièvement les faits d'armes principaux :

- mai 1942 : Bir-Hakeim - Il est chargé du ravitaillement en munitions des 24 canons de 75 des artilleurs et des 40 autres utilisés comme antichars qui permirent aux 5 500 hommes de la Brigade de Koenig de résister 14 jours aux assauts des 35 000 soldats de l'Afrika Korps et de la division Ariete, appuyés par de l'aviation et 14 batteries de canons longue-portée. Situé dans les arrières immédiats de Bir-Hakeim, le parc dut le 27 mai être évacué précipitamment pour échapper à l'encercllement.

- octobre 1942 : El Alamein - La Division étant équipée de matériel anglais, un parc spécifique n'a plus de raison d'être et le capitaine RAVET est affecté au 1er Régiment d'Artillerie en tant qu'adjoint du colonel. Son comportement dans les affaires d'El Himenat et Nonassibe au sud de la ligne de front d'El Alamein lui vaut la croix de guerre et la décoration britannique.

- novembre 1942-avril 1943 : Il participe à la troisième campagne de Lybie, qui mène la 8ème Armée aux portes de la Tunisie.

- mai 1943 : Tunisie - Commandant le 1er groupe du 1er RA, ce sont les combats du Djebel Garci et de Takrouna qui aboutirent à la réédition des derniers noyaux de résistance de l'ennemi en Tunisie.

- mai-juin 1944 : Italie - Commandant en second le 1er RA, maintenant équipé de matériel américain, il participe aux combats de la campagne d'Italie : du Garigliano (50 000 obus en 3 jours) à Tivoli, puis de Viterbe à Radicofani, accès sud de la Toscane.

- août 1944 : Après embarquement à Tarente il débarque avec l'Etat-Major du régiment à Cavalaire et participe aux durs combats de la prise de Toulon. Après la remontée de la vallée du Rhône et la prise de Lyon, les rigueurs de l'hiver dans la Trouée de Belfort incitent le général KœNING à renvoyer les tahitiens vers des cieux plus cléments.

La parenthèse militaire s'arrêtera là pour le lieutenant-colonel RAVET. Pour reprendre les termes de l'une de ses citations, il y fit toujours preuve d'énergie, de courage, de clairvoyance et de modestie. Rappelons que son régiment est le seul régiment d'artillerie de l'Armée Française à avoir été admis Compagnon de la Libération.

Démobilisé fin 1944, l'homme d'action se sent peu à l'aise dans l'atmosphère parisienne et c'est sans déplaisir qu'il accepte une mission d'inventaire et d'évaluation des services de Physique du Globe et de Météorologie dans les différentes colonies.

A l'issue de cette mission, il préfère retourner outre-mer et prend la direction du Service Météorologique de Madagascar

et des Comores en décembre 1946. Celui de la Réunion lui sera rattaché en 1948.

Probablement du fait de l'existence des cyclones, ces services ont une longue tradition météorologique. Il va s'attacher à les moderniser et renouveler leurs équipements et installations. Ayant fait attribuer à ces services les terrains nécessaires, il fait construire bâtiments techniques et logements pour les directions et les stations synoptiques.

Pour améliorer les prévisions en cas de cyclone, il installe des stations sur des îlots désertiques d'Europa (1950), Tromelin (1954), Glorieuses (1959). A Juan de Nova, où une cocoteraie en exploitation héberge une station auxiliaire, la station synoptique ne le sera qu'en 1973 par ses successeurs. Il modernise les équipements : radiosondage de Tananarive, radiothéodolites de Fort-Dauphin, Diego Suarez, radar de précipitations d'Arivonimamo. Pressentant l'imminence de l'indépendance de Madagascar, il programme l'installation du central mécanographique de la climatologie à la Réunion. Ce sera le premier service d'Outre-Mer à être doté d'un tel équipement.

Soucieux de pallier tant soit peu la sécheresse endémique du Sud de Madagascar, il fait réaliser des expériences de pluie provoquée et installer des collecteurs de rosée, mais avec des résultats décevants.

Une réunion de l'Association Régionale n° I, section africaine de l'Organisation Météorologique Mondiale, a lieu à Tananarive en 1952. Il est alors élu Président de cette ARI et voit son mandat renouvelé à la session de Las Palmas en 1957. A ce titre, il fait partie du Comité Exécutif de l'OMM.

A l'indépendance de Madagascar, la Délégation Générale de la Météorologie Française dans l'Océan Indien lui est confiée en avril 1961, poste qu'il quittera un an plus tard pour rejoindre l'Inspection Générale de l'Aviation Civile et de la Météorologie. Parmi les différentes tâches qui lui sont confiées, il faut noter la présidence de la commission d'attribution de brevets par équivalence aux techniciens de la météorologie justifiant d'une certaine ancienneté, brevets exigés par leurs nouveaux statuts pour leur avancement.

Il prendra sa retraite en décembre 1971, laissant le souvenir d'un homme droit, rigoureux avec lui-même et avec les autres, organisateur de talent, faisant passer le devoir avant tout, mais cachant derrière sa pipe et son air froid, souvent ironique, un profond humanisme.

A. CHAUSSARD

La rédaction et l'auteur adressent leurs plus vifs remerciements à Madame RAVET pour son aide précieuse et la communication des documents laissés par son mari. Ils précisent qu'aucun de ceux-ci n'était de la main de ce dernier, une froide chronologie mise à part.

Sources principales :

"Tahiti 40", par Emile de CURTON - Publication de la Société des Océanistes (1972)

Bulletin de liaison des AC du 1er RA de la 1ère DFL - Janvier 1984

Témoignage de son ancien chauffeur Jean GILBERT

"Le Commandant RAVET vient de nous quitter et je tiens à rendre hommage à sa mémoire en vous contant, presque 40

ans plus tard, un fait qui m'avait beaucoup frappé à l'époque et pour lequel je lui ai gardé une grande reconnaissance.

C'était en mai 1944 au cours de la campagne d'Italie. J'étais affecté à l'EM du groupement de 105 sous les ordres directs du Commandant RAVET. Nous partions en jeep faire une liaison avec un BM et nous suivions la route allant de San-Giorgio vers Espèria. Nous avons dépassé les chars RCA et, dans une ligne droite à découvert, nous fûmes pris à partie par un tir de mortiers venant de la rive gauche du Liri. Le Commandant RAVET, grand fumeur de pipe et plus flegmatique qu'un Britannique, ne s'émut pas outre mesure. Cependant, mettant sa pipe à la bouche, il ôta son calot et le remplaça par son casque en m'invitant à en faire autant. Mais je ne pus l'imiter, le mien étant resté dans le Command Car. Me voyant sans réaction, il se tourna vers moi et me dit :

- GILBERT, votre casque

- Oui, mon Commandant

Et moi de rouler le plus vite possible pour sortir de la zone dangereuse.

- GILBERT, votre casque

Alors, je fis mine de le chercher dans la jeep, sachant bien ne pas le trouver.

- Je ne l'ai pas, mon Commandant.

Et à ma stupéfaction, je vis le Commandant RAVET remettre sa pipe à la bouche, ôter son casque et se coiffer du calot. Puis me tendant celui-là :

- Tenez, mettez ça

- Non, mon Commandant

- Mettez ce casque

- Non merci. Je n'en ai pas besoin.

- GILBERT, mettez ce casque. C'est un ordre.

Tout penaud, je fus contraint d'obéir.

Depuis ce jour-là, je me suis souvent posé la question suivante: et si j'avais poussé plus loin mon refus, le Commandant RAVET m'eût-il puni ? Je n'ai jamais osé le lui demander, mais en toute sincérité, je répond «non» car sa gentillesse était si grande pour nous tous. Et c'est pourquoi j'évoque souvent avec émotion ce geste d'un officier supérieur vis-à-vis d'un soldat, geste qui restera un souvenir impérissable."

Décembre 1983